



GEL APPÂT CONTRE LES BLATTES

USAGE PROFESSIONNEL

Présentation

Appât en gel, prêt à l'emploi.

Substance active : Dinotéfurane (CAS 165252-70-0) 2% m/m

Numéro d'autorisation : FR-2017-0007 (Détenant : LODI S.A.S.)

Cibles : blattes (*Blattella germanica* et *Blatta orientalis*, adultes, nymphes et juvéniles)

Points forts

- Matière active innovante.
- Appétence renforcée.
- Effet choc imbattable en seulement quelques heures.
- Pas de résistance connue.
- Compatible avec les programmes de lutte intégrée.

Mode et dose d'application

À l'aide d'un pistolet applicateur, appliquer des gouttes de gel de manière localisée ou directement dans les crevasses et fissures où les insectes se cachent. Utilisation en intérieur uniquement (bâtiments commerciaux/industriels, lieux privés, lieux publics (hôpitaux, cliniques...)).

Appliquer en gouttes de 0.1g.

Blattes de petite taille (type germanique) : 2 gouttes par m².

Blattes de grande taille (type orientale) : 4 gouttes par m².

Doubler la dose en cas de forte infestation. Appliquer un maximum de 0.8g de produit par m² pour les fortes infestations :

- Jusqu'à 16 gouttes lors du traitement d'une maison
 - Jusqu'à 72 gouttes lors du traitement des bâtiments publics
- Une seconde application peut également être effectuée au bout de 7 jours.

Pour maintenir l'appétence du produit, appliquer le produit à l'abri d'une source de chaleur.

Pour optimiser l'efficacité du traitement, respecter de bonnes pratiques d'hygiène : enlever ou empêcher l'accès à toute source de nourriture. L'appât doit être la principale source de nourriture disponible pour les blattes. Les blattes ne sont pas éliminées instantanément, ce qui permet la contamination entre individus et l'éradication en quelques jours.

Vérifier les appâts une fois par semaine. Réappliquer en fonction du niveau d'infestation et lorsque l'appât n'est plus présent. Placer les appâts au niveau ou à proximité des zones où les blattes se rassemblent, comme dans les fissures et crevasses.

En fin de traitement, retirer tous les appâts.



Référence et conditionnement

Réf. I8079 : Étui de 4 seringues de 30g
Carton de 20 boîtes

Stockage et élimination

Durée de vie : 2 ans.

Protéger du gel. Conserver à l'abri de la lumière. Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux. Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les insectes morts), dans un circuit de collecte approprié.

Précautions particulières

TP18 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux de rente et avec les denrées alimentaires ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation animale. Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux enfants, aux animaux de compagnie ni aux autres animaux non-cibles afin de limiter au maximum le risque d'empoisonnement. Conserver hors de la portée des enfants. Suivre des conditions strictes d'hygiène individuelle : ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit et se laver les mains après utilisation. Appliquer de manière ciblée dans des zones difficilement accessibles, non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

